

Conditionnement

Pour les gros sujets (à partir de 18 cm de circonférence), le conditionnement se fera **impérativement en motte**.

Les mottes seront maintenues par une tontine en toile de jute ou de paille et un grillage qui doit **obligatoirement être dégradé au plus tard** deux ans après la plantation.

Le diamètre de la motte devra dépasser facilement trois à quatre fois la circonférence de tronc à 1 m du sol.

La présence d'un panier de culture ou grillage dans la motte ou de grosses racines (2 cm de diamètre) coupées en périphérie de motte doivent systématiquement engendrer le refus des végétaux.

Fosse de plantation

La fosse de plantation sera ouverte en période sèche (été) et refermée pour des raisons de sécurité. Cette opération permet de décompacter et améliorer la terre, voire la remplacer.

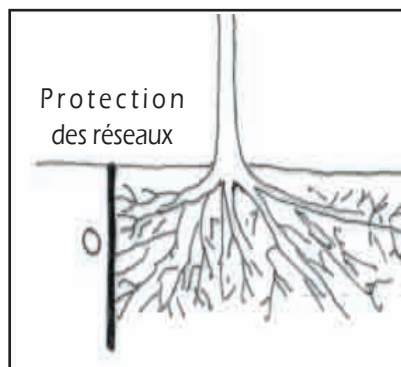
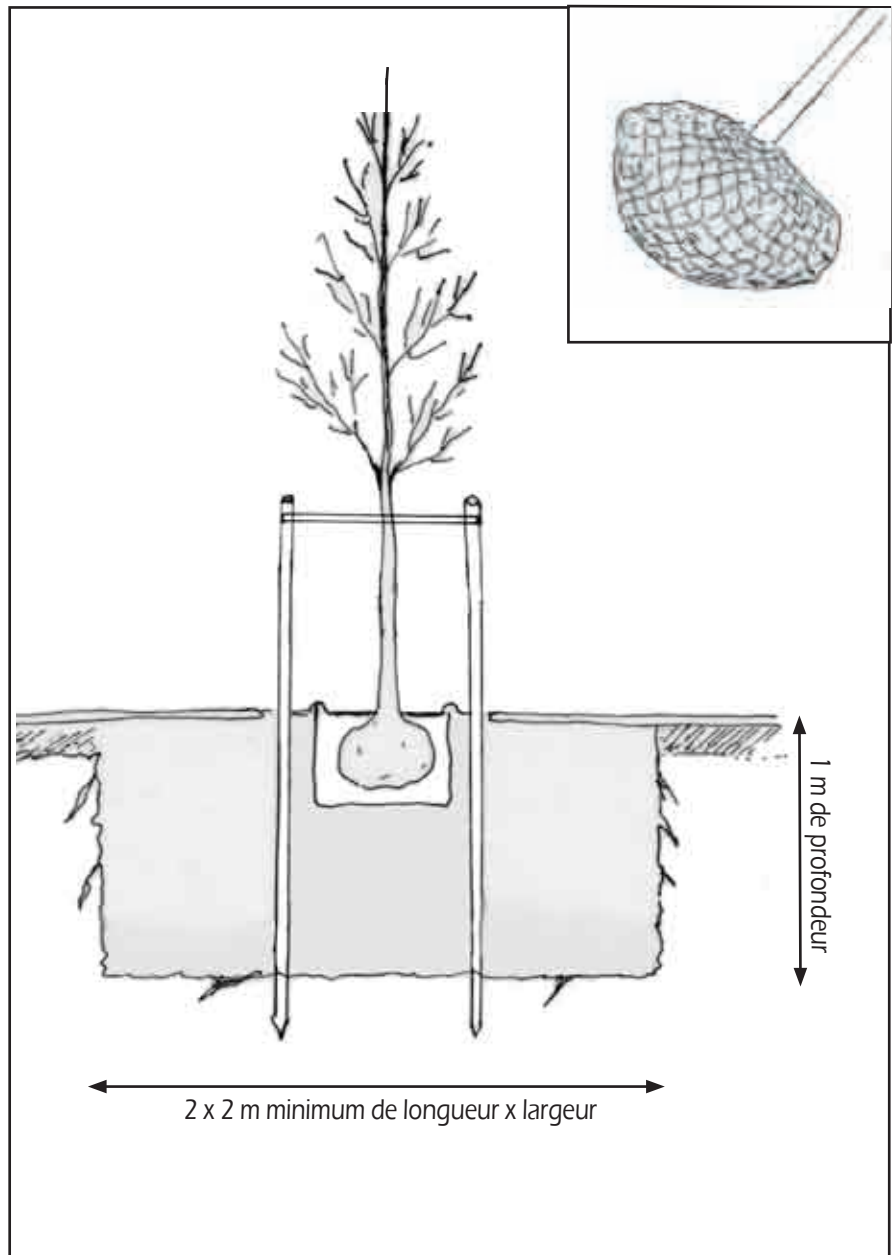
La fosse doit mesurer au minimum 2 x 2 x 1 m (L x l x profondeur).

Les contraintes liées aux réseaux souterrains

Pour protéger les réseaux souterrains ou les parcelles voisines de la prolifération des racines, une délimitation peut être installée contre une paroi de la fosse de plantation.

Cette limite sera réalisée par la mise en place d'un géotextile ou d'une plaque de polypropylène ou d'une plaque de béton.

Il faut cependant limiter ce type d'intervention, car **il déséquilibre l'ancrage de l'arbre**.



Conseil :

Epoque de plantation

Les arbres seront plantés de novembre à mars avec une préférence pour l'automne, en dehors des périodes où la terre est saturée d'eau et hors périodes de gel, de neige.